

23.04.2002 - 09:31 Uhr

Le dossier "Musée des Transports" est entre les mains du Conseil fédéral

Lucerne (ots) -

Le Musée Suisse des Transports et de la Communication demande au Conseil fédéral d'être placé au même niveau que le Musée national et sollicite par là même occasion le statut de musée suisse officiel des transports

Le Musée des Transports doit être placé au même niveau que le Musée national suisse et se voir confier un nouveau mandat de prestations doté de l'indemnisation correspondante. C'est ce que sollicite une motion du Conseiller national Hans Widmer signée par plus de 130 Parlementaires. M. Widmer bénéficie du soutien du Conseil exécutif de Lucerne et de la conférence gouvernementale de Suisse centrale. Car le Musée des Transports et de la Communication est aujourd'hui déjà, de fait, le musée national suisse des transports et complète idéalement le Musée national par ses programmes. Le Musée des Transports a également soumis une requête auprès du Conseil fédéral. Car ce n'est qu'avec l'aide des pouvoirs publics que le Musée Suisse des Transports et de la Communication pourra garantir à moyen et long terme la préservation des biens culturels suisses dans les domaines de la mobilité, des transports et de la communication.

Ce n'est pas un secret : Lucerne est incontournable pour quiconque désirant, en Suisse, connaître l'histoire des chemins de fer, des avions, des bicycles, des motos, des automobiles, etc. de la production nationale. Car seul le Musée Suisse des Transports offre la possibilité de s'informer en détail sur l'histoire des transports et de la technique de la Suisse des 19e et 20e siècles. Le Musée des Transports, fondé en 1959 en tant que "vitrine industrielle" des établissements fédéraux PTT et CFF de l'époque, a toutefois beaucoup changé depuis cette date : ses programmes ont été élargis et les aspects scientifiques ainsi que ceux afférent à la restauration et aux archives ont revêtu une plus grande importance. Aujourd'hui, en termes de transports et de communication, c'est la mémoire de l'histoire de la Suisse, remplie d'objets exposés absolument uniques. C'est, de fait, le Musée national suisse des transports - comme tous les pays d'Europe, ou presque, en possèdent un. Ces musées nationaux présentent un avantage décisif par rapport au Musée Suisse des Transports : ils sont financés à près de 100% par l'Etat, alors que le Musée de Lucerne ne reçoit que tout juste 11,3%. La motion du Conseiller national Hans Widmer qui, après avoir recueilli plus de 130 signatures de toutes les fractions et régions, vient d'être soumise au Conseil fédéral, tient compte des nouvelles tâches et des programmes modifiés du Musée Suisse des Transports. M. Widmer et les cosignataires du Conseil national demandent à ce que le Musée Suisse des Transports qui, aujourd'hui, est déjà de fait le musée national suisse des transports, se voit confier par la Confédération le mandat de préserver la collection et la transmission de l'héritage culturel de la Suisse dans les domaines de la mobilité/des transports et de la communication. Pour cela, il doit être placé au même niveau que le Musée national. Car les deux géants du paysage suisse des musées se complètent de façon idéale et pourraient profiter mutuellement de leurs expériences.

Parallèlement, le Musée Suisse des Transports et de la Communications a soumis au Conseil fédéral une demande de prolongation du mandat de prestations devant arriver à expiration à la fin 2003. Des besoins financiers annuels non couverts de CHF 6,75 à 7,85 millions de francs, tels que déterminés dans le cadre d'une

étude indépendante, doivent être pris en considération pour la préservation des nouvelles tâches du Musée et pour garantir son existence à long terme. Une dotation du nouveau mandat de prestations à hauteur de la somme mentionnée permettra de garantir le maintien des collections et des expositions sur l'histoire de la technique et des transports de la Suisse et de les renouveler en fonction des besoins.

Le Musée Suisse des Transports et de la Communication bénéficie également de l'aide des cantons de la Suisse intérieure. Dans un courrier adressé à Madame la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss, la conférence gouvernementale de Suisse centrale soutient l'intégration du Musée Suisse des Transports et de la Communication dans la planification en cours du Musée national ainsi que l'octroi d'un nouveau mandat de prestations doté de l'indemnisation financière correspondante.

"Aujourd'hui, le Musée Suisse des Transports et de la Communication fait partie, sur le plan national comme international, des musées qui remportent le plus grand succès", souligne Heinrich Zemp, président de l'Association Musée Suisse des Transports et de la Communication. "Cependant, en raison de l'augmentation des coûts, la collection, la préservation et la transmission des biens culturels dans les domaines des transports, de la mobilité et de la communication ne peuvent plus être garanties à long terme sans l'aide renforcée des pouvoirs publics".

Conforté par les signaux positifs de la Ville et du Canton de Lucerne, par la motion de M. Widmer et par le geste de sympathie largement étayé au sein du Conseil national, le courrier de la conférence gouvernementale de Suisse centrale à la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss ainsi que par sa propre requête au Conseil fédéral, le Musée des Transports espère aujourd'hui qu'il sera possible de trouver pour toutes les parties impliquées une bonne solution dans la question des subventions et du nouveau concept du Musée. Par le mandat de prestations du Conseil fédéral qui y serait associé, le Musée Suisse des Transports aimerait prouver au grand public et aux pouvoirs publics qu'il entend rester à l'avenir le musée de Suisse le plus apprécié, capable de gérer avec compétence les thèmes des transports et de la communication.

Contact:

Musée Suisse des Transports et de la Communication
Service médiatique
Hans Syfrig
Tél. +41/41/375'74'72
Fax +41/41/370'61'68
E-mail: media@verkehrshaus.org
Internet: www.verkehrshaus.ch

Dr Heinrich Zemp
Président
Association Musée Suisse des Transports et de la Communication
Tél. +41/41/370'67'01
Fax +41/41/370'67'02
E-mail: zemp-heinrich@ch.inter.net

Communiqué de presse: www.verkehrshaus.org
Photos: www.photopress.org